



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 06/2019 :

Demande de crédit de CHF 175'000.- TTC pour le financement de la réfection de la toiture du bâtiment Bâticom sis rue Pré-Morlot 1 à Arzier

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 18 mars 2019 avec Monsieur le Municipal Christian Dugon, accompagné de Madame Odette d'Onofrio Vuille et de Monsieur Alain Ghilardini. Elle a délibéré à la suite de cette entrevue. La commission tient à remercier Madame d'Onofrio Vuille et Messieurs Dugon et Ghilardini pour leur disponibilité et leurs réponses.

1. Remarque préliminaire

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

2. Examen du préavis

Intégration au plan d'investissement : Cet objet est inscrit au plan d'investissement 2019 – 2023 pour la somme de CHF 300'000.-

Budget : Le montant total du préavis résulte de la comparaison de trois offres. La plus avantageuse a été retenue.

Modalités de financement : le financement de ce préavis est prévu par la trésorerie.

Amortissement : L'immeuble Bâticom faisant partie du patrimoine financier, aucun amortissement de cet investissement n'est prévu.

Risques particuliers liés à cet investissement : la totalité de cet investissement sera ajoutée à la valeur de ce bâtiment au bilan. La nouvelle valeur sera donc de CHF 493'731.45. La commission des finances n'a identifié aucun risque particulier sur ce projet.

Amendements : Aucun.

3. Conclusions

Après en avoir pris connaissance et l'avoir examiné et débattu en commission, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité d'accepter le préavis municipal No 06/2019 tel que proposé par la Municipalité :

1. D'adopter le préavis municipal N° 06/2019 relatif à la demande de crédit de CHF 175'000.- TTC pour le financement de la réfection de la toiture du bâtiment Bâticom sis rue Pré-Morlot 1 à Arzier ;
2. D'accorder un crédit de CHF 175'000.- TTC pour le financement de ce projet ;
3. De financer ce dernier par la trésorerie ;
4. De ne pas amortir cet objet.

Arzier-Le Muids, le 18 mars 2019

Demande de crédit de CHF 175'000.- TTC pour le financement de la réfection de la toiture du bâtiment Bâticom sis rue Pré-Morlot 1 à Arzier

Pour la Commission des finances :

Christian BRÜGGER,
excusé

Méliné VINCENT

Didier HERMANN,
Rapporteur

Vincent GRANDJEAN
excusé

Jean-Marie WEYER